



Dent cassée lors d'une operation

Par **Lucie C**, le **28/02/2019** à **22:11**

Bonjour, mon ami de 25 ans s'est fait opéré hier des sinus et à son réveil, sa dent de devant était cassée, causé lors du retrait de l'intubation. Elle lui fait mal. Il va avoir rendez-vous chez le dentiste. Le risque que le nerf soit touché et qu'elle soit dévitalisée n'est pas à négliger. Le médecin anesthésiste responsable de cette faute professionnelle dit faire marcher son assurance professionnelle pour rembourser les frais dentaires engagés. Pouvons nous demander des frais d'indemnisation ? Ne serait-ce que pour le préjudice subit ? Les complications qui peuvent venir plus tard (dent dévitalisée, achat d'une dent sur pivot..), troubles de l'image corporelle. Si oui, quelle procédure à suivre ? Est ce forcément en passant devant le tribunal ?

Merci pour vos réponses,

cordialement,

Lucie C.